Recrute par voie statutaire ou contractuelle

Un Conseiller technique Service Social Départemental (H/F)

Placé sous l'autorité du responsable du Service Social Départemental, le conseiller technique recense les besoins, propose et participe à la mise en œuvre de la politique d'action sociale générale du Département. Il exerce une fonction de conseil ou d'expertise auprès de la Direction, des responsables de service (SSD et SST) et des équipes de terrain. Il assure l'animation de la ligne métier des assistants de service social.

GRADE MINIMAL : Rédacteur / Assistant socio-éducatif

GRADE MAXIMAL : Attaché principal / Conseiller Socio-éducatif hors classe

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar le Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer à la définition des priorités pour les professionnels des Services Sociaux Territoriaux

- En lien avec le Responsable SSD, les responsables SST et la PMI, en s'appuyant sur les orientations politiques départementales ainsi que sur les diagnostics de territoire et dans une approche transversale, analyser les pistes de travail à prioriser pour le développement des actions et des missions de la polyvalence de secteur.
- Assurer une représentation dans les différentes instances pour nourrir l'analyse des besoins et réponses existantes ou à travailler.
- Développer des actions d'observation de l'évolution des besoins sociaux en Meuse
- Contribuer aux fonctions d'observation des évolutions sociales
- Assurer le suivi de la politique relative à la parentalité et la lutte contre les addictions

2- Assurer le conseil technique et soutenir les pratiques professionnelles des responsables de service

- Assurer un rôle de personne ressource pour les responsables de service
- Assurer un rôle d'appui pour des sujets ou projets spécifiques
- Assurer une veille juridique et technique sur les évolutions susceptibles d'impacter l'action sociale de polyvalence
- Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation pour les assistants de service social.
- Apporter le conseil technique individuel aux assistants de service social et veiller à leur intégration dans les équipes
- Diffuser toutes informations utiles aux professionnels de terrain

3- Expertiser les pratiques professionnelles, dont la Prévention et le Développement Social Territorial, et veiller à leur évolution

- Assurer une veille et s'inscrire dans un réseau professionnel favorisant le benchmark et la découverte de nouvelles actions pratiques, notamment sur le champ de la Prévention
- Communiquer les éléments pouvant favoriser l'appropriation de ces pratiques, à minima aux responsables de service, par des réunions dédiées ou par tout autre moyen (visites apprenantes, lectures...)
- Favoriser le lien avec le secteur de la recherche en sciences humaines, et notamment avec l'Université de Lorraine et l'IRTS
- Assurer le suivi des stagiaires et apprentis en travail social, en lien avec l'IRTS (favoriser la dynamique d'accueil au sein des services, coordonner les demandes de suivi de conventions, représenter le service, participer aux groupes de travail)
- Proposer, le cas échéant, des actions innovantes et participer à leur mise en œuvre

4- Suivre et développer des projets internes en lien étroit avec les autres membres du service

- Contribuer à l'analyse des projets émergeants
- Etre force de proposition et développer une pratique collégiale de travail avec le chargé de mission lutte contre la précarité et l'encadrement technique aide et accompagnement, en lien étroit avec le responsable de service
- Assurer un rôle de chef de projet sur les démarches portées par le SSD, seul ou en coréférence avec les responsables SST et la PMI
- Systématiser, dans les démarches engagées, une dimension d'évaluation et de participation des publics en proposant des indicateurs et en assurant leur suivi.
- Contribuer, à la demande des territoires, à l'ingénierie de mise en œuvre des projets dans un rôle de soutien et d'expertise

Département de la Meuse - BP 50 514 - Place Pierre-François GOSSIN – 55 012 BAR-LE-DUC - Cedex
Tél : 03 29 45 77 30 Fax : 03 29 45 77 87

5- Animer la ligne métier des Assistants de Service Social

- Organiser le recensement des besoins des professionnels, en lien avec les responsables de service
- Préparer les séances d'animation de la ligne métier
- Assurer ou contribuer à l'animation des séances de travail selon les thèmes choisis ou suggérés par le Directeur, les responsables et les agents concernés
- Evaluer les séances de travail et les évolutions retenues

6- Assurer un rôle de représentation et de soutien auprès des partenaires internes et externes

- Représenter le service dans les différentes instances
- Contribuer au montage de projets partenariaux en lien avec les enjeux de la direction
- Veiller à la bonne coordination des démarches en lien avec les différents schémas
- Favoriser la transversalité au sein de la Direction, avec les autres directions du Pôle Vie Familiale et Sociale, avec la Direction Emploi Mobilité Habitat-Logement et avec toutes les directions du Département

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Cadre légal et règlementaire de l'action sociale, Ingénierie et conduite de projet, Maîtrise du dispositif d'insertion et procédures partenariales de concertation et de coordination, Cadre réglementaire de la Protection Maternelle et Infantile

Compétences professionnelles : Anticiper les évolutions et proposer des initiatives innovantes, Analyser, poser un diagnostic global et contribuer à évaluer des politiques publiques, Maitrise de l'expertise médico-social (évaluation, analyse de situations, conseil technique, …), Capacité reconnue de pilotage de projets structurants touchant au niveau de services, évolution des prestations déployées ou à l'organisation interne

Attitudes professionnelles : Capacité d'organisation, Qualités relationnelles, Aptitude au travail en équipe (écoute, fiabilité, maîtrise des phénomènes de groupe)

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Déplacements sur tout le territoire, Relations fréquentes avec les autres niveaux de collectivités, les partenaires institutionnels, privés ou associatifs

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours, …) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Bruno LAVINA, Directeur prévention et accompagnement, au 03.29.45.76.55

Département de la Meuse - BP 50 514 - Place Pierre-François GOSSIN – 55 012 BAR-LE-DUC - Cedex
Tél : 03 29 45 77 30 Fax : 03 29 45 77 87